

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance du 4 avril 2017, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1, article 22), du Règlement d'urbanisme afin d'autoriser l'installation d'enseignes (01-280, chapitre IV, article 531 (1°), (3°)), du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8) et du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8) afin de permettre la tenue des événements suivants :

Événements	Lieux	Dates
Brunch du temps des sucres	<p style="text-align: center;">Cour extérieure du Centre Monseigneur-Pigeon</p> <p style="text-align: center;">Tours de calèche selon le trajet suivant:</p> <p style="text-align: center;">Départ à l'entrée du centre Monseigneur-Pigeon sur la rue Galt; Du coin Galt et Angers, vers le sud, direction Drake; Sur Drake, vers l'ouest, direction Leprohon; Sur Leprohon, vers le nord, direction Angers; Sur Angers, vers l'est, direction De Champigny; Sur De Champigny, vers le sud, direction Marc-Sauvalle; Sur Marc-Sauvalle, vers l'est, direction Le Caron; Sur Le Caron, vers le nord, direction Angers; Sur Angers, vers l'est, direction Galt; Sur Galt, vers le sud, jusqu'au centre Monseigneur-Pigeon</p>	<p style="text-align: center;">Dimanche le 9 avril 2017 entre 9 h 30 et 15 h 30</p>
Faites un pas vers les jeunes	<p style="text-align: center;">Parc Angrignon (site les étangs)</p>	<p style="text-align: center;">Tenue de l'événement : Dimanche le 7 mai 2017 entre 7 h et 14 h Montage : Samedi le 6 mai 2017 entre 11 h et 18 h Démontage : Dimanche le 7 mai 2017 entre 14 h et 17 h</p>

Journée familiale canard	Parc Saint-Paul et sur la rue Brisset, entre la rue De Champigny et la rue Le Caron	Tenue de l'événement : Samedi le 20 mai 2017 entre 11 h et 18 h Montage : Samedi le 20 mai 2017 entre 9 h et 11 h Démontage : Samedi le 20 mai entre 18 h et 19 h
Festi-Pointe / Fête de la guirlande	Carré d'Hibernia et Parc Saint-Gabriel et sur les rues suivantes : La rue Grand Trunk, entre les rues Ropery et Island; La rue Ropery, entre les rues Grand Trunk et Mullins; La rue d'Hibernia, entre les rues Grand Trunk et Mullins; La rue Mullins, à partir de la rue d'Hibernia jusqu'au Parc-école Charles-Lemoyne	Tenue de l'événement : Lundi le 22 mai 2017 entre 13 h et 19 h Montage : Lundi le 22 mai 2017 entre 9 h et 13 h Démontage : Lundi le 22 mai 2017 entre 19 h et 21 h
Dystromarche de Montréal	Parc Gédéon-De-Catalogne	Samedi le 27 mai 2017 entre 10 h 30 et 11 h 45
Campagne d'embellissement 2017	741, rue Des Seigneurs	Tenue de l'événement : Samedi le 27 mai 2017 entre 9 h et 14 h Montage : Samedi le 27 mai 2017 entre 7 h et 9 h Démontage : Samedi le 27 mai 2017 entre 14 h et 15 h
Campagne d'embellissement 2017	Carré d'Hibernia	Tenue de l'événement : Samedi le 27 mai 2017 entre 9 h et 14 h Montage : Samedi le 27 mai 2017 entre 7 h et 9 h Démontage : Samedi le 27 mai 2017 entre 14 h et 15 h
Lobster Clam Jam	Parc de l'ancienne-cour-de-triage	Tenue de l'événement : Dimanche le 28 mai 2017 entre 12 h et 21 h Montage : Samedi le 27 mai 2017 entre 6 h et 18 h Démontage : Lundi le 29 mai 2017 entre 6 h et 12 h

Course Cégep André-Laurendeau (CAL)	Parc Angrignon	Tenue de l'événement : Mercredi le 3 mai 2017 entre 12 h et 14 h Montage : Mercredi le 3 mai 2017 entre 11 h et 12 h Démontage : Mercredi le 3 mai 2017 entre 14 h et 15 h
--	----------------	--

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20) et du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8) afin de permettre la tenue de l'événement Pâques sur Notre-Dame organisé par la SDC Quartier du Canal le 15 avril 2017 de 10 h à 17 h au parc du Bonheur-d'Occasion.

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 6 avril 2017

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement